

Cie d'Arc de Vvvvvv

Plan projet : Field xxxx

0.0	<i>Gestion Documentaire du plan projet</i>	3
1.0	<i>Désignation du projet</i>	4
	Dénomination du projet :	4
	Délivrables :	4
2.0	<i>Management Projet</i>	4
	Equipe Projet :	4
	Jalonnement Projet	5
	Planification Projet	5
3.0	<i>Instances de pilotage</i>	6
4.0	<i>Tableau de bord Projet</i>	6
	Indicateur Projet :	6
	Maîtrise des coûts :	6
5.0	<i>Gestion de l'information relative au projet</i>	6
6.0	<i>Référentiels Projet</i>	7
	Descriptif Technique Projet	7
	Cahier des charges « FFTA »	7
	Cahier des charges « Ligue 78 »	7
	Cahier des charges des Officiels/Collectivités	7
	Cahier des charges « Parcours »	7
	Cahier des charges « Terrain »	7
	Cahier des charges « Accès Parcours »	8
	Cahier des charges « Parking »	8
	Cahier des charges « Mandat »	7
	Cahier des charges « Feuille de Marques »	7
7.0	<i>Gestion des risques Projet (GRP)</i>	8
	Mode de traitement	8
8.0	<i>Maîtrise des écarts de développement</i>	9
	Mode de traitement	9
	Tableau de définition des K	9
9.0	<i>Clôture Administrative du projet :</i>	10
	Classement :	10
	Archivage :	10
	Retour d'expérience :	10

0.0 Gestion Documentaire du plan projet

Date	Chp	Motif(s)	Rédaction
	Toutes	Création du plan projet	

1.0 Désignation du projet

La Compagnie de xxxxx souhaite mettre en œuvre une étude de faisabilité sur l'organisation en xxxx d'une compétition de tir campagne. (Voir CR de l'AG – xxxx)

Dénomination du projet :

Le projet est nommé : **Field xxxx**

Délivrables :

Présentation aux membres du bureau de la compagnie de Villepreux d'un rapport sur la faisabilité du projet lors de l'assemblée générale de xxxxx. (Phases : J-2 à J5)

L'objectif du projet est de définir l'organisation qui sera mise en œuvre pour réaliser la première compétition de tir en campagne sur xxxx.

Les objectifs concernant les prononcés des autres jalons seront considérés suite à l'assemblée générale de la Cie de xxxx et à la présentation du projet. (Phases : J5 à J10)

2.0 Management Projet

Equipe Projet :

L'équipe projet formée a pour responsabilité la réalisation du projet en fournissant les livrables définis des jalons J-2 à J5.

Fonction	Nom	Téléphone	Responsabilité spécifiques
Responsable Projet			Maîtrise d'œuvre Reporting projet
Coordination Projet			Organisation générale Communication Gestion économique
Responsable Technique			Maîtrise d'ouvrage Sécurité parcours
Adjoint Technique			Coordination Sécurité Pas de tir Sécurité Tir Test

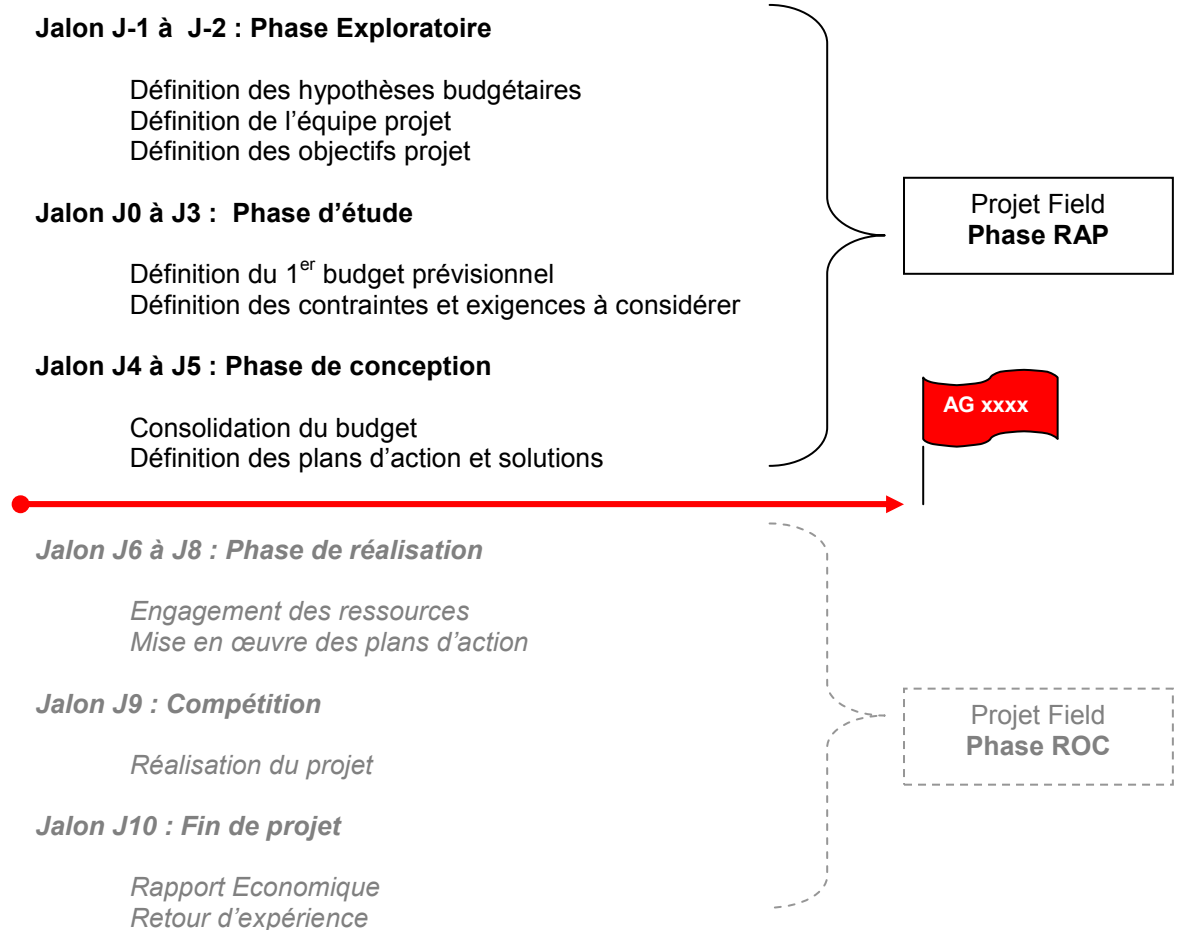
Jalonnement Projet

Le projet sera réalisé suivant un plan de convergence regroupant l'ensemble des attendus qui forme le plan de jalonnement du projet.

Le jalonnement projet est sous la responsabilité du responsable projet qui assure sa mise à jour autant que nécessaire et suivant l'état d'avancement du projet.

L'utilisation d'un plan de jalonnement permet de s'assurer de la convergence des différents plans d'action dans le but d'atteindre les objectifs projet.

Le suivi du jalonnement sera réalisé à travers l'exploitation de la planification des plans d'action afférents.



Planification Projet

La planification du projet est sous la responsabilité du responsable projet qui assure sa mise à jour autant que nécessaire et suivant l'état d'avancement du projet.

Le suivi de la planification sera réalisé à travers les instances de pilotage du projet.

3.0 Instances de pilotage

Les instances de pilotage sont constituées dans un premier temps par les réunions de l'équipe projet. L'objectif de ces réunions de travail est de réaliser un état d'avancement des plans d'actions engagés pour solder les attendus du plan de jalonnement.

Chaque pilote projet a la responsabilité d'organiser et gérer ses groupes de travail afférents à ses plans d'actions. Dans ce cas, il a la responsabilité de rédiger le ou les comptes-rendus correspondants et d'assurer la diffusion de ceux-ci.

Nom	Animateur(s)	Participant(s)	Périodicité
Revue d'Avancement du Projet (RAP)		Equipe projet Invité(s)	2 fois/Mois

4.0 Tableau de bord Projet

Indicateur Projet :

Les indicateurs du projet sont mis en place pour caractériser l'état d'avancement du projet.

Titre	Pilote	Objectif	Diffusion
Suivi ROV Jalonnement		Maîtriser les objectifs « Qualité »	Equipe Projet
Suivi Economique		Maîtriser les objectifs « Coûts »	Equipe Projet
Suivi du Planning Projet		Maîtriser l'objectif « Délai »	Equipe Projet
Trajectoire Liste Unique		Maîtriser la Gestion des Risques Projet (GRP)	Equipe Projet

Maîtrise des coûts :

- Ticket d'entrée (TE) : +/- x k€
- Résultat économique du projet : Equilibre à +/- 10% du montant investit
- Les pertes envisagées ne pourront dépasser 10 % du ticket d'entrée du projet.

5.0 Gestion de l'information relative au projet

Support	Pilote	Diffusion
Présentation du projet		Equipe Projet Membres du Bureau de la Cie
Compte-rendu de RAP		Equipe Projet Membres du Bureau de la Cie Affichage
Planning Projet		Equipe Projet
Suivi ROV Jalonnement		Equipe Projet
Suivi Economique		Equipe Projet
Trajectoire Liste Unique		Equipe Projet
Cahier des charges Projet	Tous Pilotes	Equipe Projet
Formulaires Projet	Tous Pilotes	Equipe Projet

6.0 Référentiels Projet

Descriptif Technique Projet

Le Descriptif Technique Projet est constitué par le chapitre 01 du présent plan projet.

Le Descriptif Technique Compétition est consolidé par le responsable technique sur la base des informations issues de l'état d'avancement du projet. Le descriptif technique fait partie des livrables du projet. Il est consultable auprès des membres de l'équipe projet.

Cahier des charges « FFTA »

Le cahier des charges FFTA est constitué par les textes applicables du Chapitre 01 : Les règlements généraux du manuel des arbitres, complétés par les textes des règlements sportifs - le tir campagne – règlement international.

Fédération Française de Tir à l'Arc - Manuel des arbitres, mise à jour 01 – Février 2003

Cahier des charges « Ligue 78 »

Non définit

Cahier des charges des Officiels/Collectivités

Non Définit

Cahier des charges « Parcours »

Le cahier des charges « Parcours » est constitué par les textes de la recommandation de la FFTA sur l'implantation de parcours.

Fédération Française de Tir à l'Arc – Recommandations pour l'implantation de parcours – Janvier 2000

Cahier des charges « Terrain »

Le cahier des charges « Terrain » est constitué par les textes de la recommandation de la FFTA sur l'implantation de parcours.

Fédération Française de Tir à l'Arc – Recommandations pour l'implantation de parcours – Janvier 2000

Cahier des charges « Mandat »

Reprise des exigences données par la FFTA sur la base des exemples des mandats reçus et collectés sur la saison 2004

Fédération Française de Tir à l'Arc - Manuel des arbitres, mise à jour 01 – Février 2003

Cahier des charges « Feuille de Marques »

Reprise des exigences données par la FFTA sur la base des exemples des feuilles de marques existantes collectées lors des compétitions sur la saison 2004

Fédération Française de Tir à l'Arc - Manuel des arbitres, mise à jour 01 – Février 2003

Cahier des charges « Accès Parcours »

Non définit

Cahier des charges « Parking »

Non définit

Cahier des charges « Mise à disposition »

Non définit

Cahier des charges « Préparation Parcours»

Non définit

7.0 Gestion des risques Projet (GRP)

Mode de traitement

Une question « GRP » est un problème avéré ou non qui si il n'est pas traité entrave la réalisation du projet. Une question « GRP » est un point bloquant.

Le traitement des GRP est réalisé sous la responsabilité d'un membre de l'équipe projet. Le suivi des plans d'actions mis en œuvre est réalisé par l'exploitation des trajectoires issues du traitement des questions « GRP ».

Désignation	Niveau	Date solde prévu
Accord négatif du bureau de la Cie sur la poursuite du projet à J5	GRP	
Financement insuffisant du projet	GRP	
Gestion des contraintes liées à l'utilisation d'un terrain privée	GRP	
Gestion des contraintes liées à l'utilisation d'un terrain d'une collectivité	GRP	
Avis défavorable de la FFTA sur la date de la compétition	GRP	
Impossibilité de définir une date cohérente avec les exigences CDY/Cie/FFTA	GRP	
Ressources insuffisantes dans les groupes de travail en phase ROC	GRP	
Insuffisance des moyens logistiques sur le terrain (Eau, Energie)	GRP	
Insuffisance des moyens de transport de la ciblerie	GRP	
Insuffisance des moyens sanitaires sur le parcours	GRP	
Insuffisance des moyens financiers en phase amont du projet (Ciblerie)	GRP	
Absence de moyens métriques	GRP	
Absence d'un arbitre dans la Cie (point de blocage FFTA)	GRP	
Absence d'assurance sur le jour de la compétition	GRP	

8.0 Maîtrise des écarts de développement

Mode de traitement

Le traitement des écarts de développement est réalisé sous la responsabilité d'un membre de l'équipe projet et/ou d'une personne responsabilisé membre de la Cie de Villepreux.

Le niveau de criticité de chaque question est défini à l'ouverture de la question. La gestion administrative de la Liste Unique est sous la responsabilité du responsable projet. Ce critère doit être renseigné pour chacune des lignes LU. Il indique le degré d'importance du problème concerné par la question. (Voir Tableau des K)

Le suivi des plans d'actions mis en œuvre est réalisé par l'exploitation d'un tableau et des trajectoires issues du traitement des questions « liste unique ».

Fermeture de question

Une question LU est fermée lorsque les objectifs fixés sont atteints par l'application de la solution issue du plan d'actions. La décision de fermeture est prise lors de l'instance de pilotage en présence des acteurs concernés.

Tableau de définition des K

La définition de la criticité des défauts est la suivante:

Criticité (K) = Occurrence x Gravité.

Criticité: se mesure en fonction de la gravité et de l'occurrence.

Occurrence: se mesure pour un défaut en fonction du nombre de cas rencontrés.

Gravité: se mesure pour un défaut en fonction de sa nature et de l'effet client

GRP	K1	K2	K3
Risque Projet Majeur	Risques Récurrents sur l'organisation	Risque mineurs sur les livrables et objectifs QCD projet.	Risques limités sur les objectifs et livrables si non résolu.
Arrêt ou projet irréalisable si non traité.	Pertes QCD significatives.	Impact interne /externe au projet	Impact Interne au projet
(ex : Autorisations, Terrain)	(ex : Sécurité, Economique...)	(ex : Matériels, Cibles, ...)	(ex : pas de Tee shirt pour l'équipe d'organisation...)

9.0 Clôture Administrative du projet :

Classement :

Toutes la documentation produite pour enregistrer et analyser l'avancement du projet, dont les documents de planification qui constituent le cadre général de la mesure de l'avancement, seront classées pour mise à disposition. La durée de classement est conditionnée par la durée du projet ou de la phase en cours.

Documents		Classement		
Titre	Réf.	Durée	Lieu	Responsable
Jalonnement Projet	Date / Jalon	Durée du projet	Classeur	Responsable du projet
Planification Projet	Date	Durée du projet	Classeur	Responsable du projet
Liste Unique Projet	Mois	Durée du projet	Classeur	Responsable du projet
Référentiels Projet	Ref Documentaire	Durée du projet	Classeur	Responsable du projet
CR des RAP	Numéro	Durée du projet	Site	Responsable de la communication de la Cie
CR des Groupe de Travail	Nom / Date	Durée du projet	/	Pilote du plan d'actions
Cdc du Projet	Nom / Date	Durée du projet	Classeur	Responsable du projet
Fiche ROC	Numéro / Mois	Durée du projet	Classeur	Responsable Technique
Formulaires	Nom / Date	Durée du projet	Classeur	Responsable Technique

Archivage :

L'archivage est à considérer à la fin du projet ou l'arrêt du projet.

Retour d'expérience :

Plan Action	Pilote	Date d'initialisation
Groupe de travail "Satisfaction compétiteurs" (Formulaire d'enquête de satisfaction de fin de compétition)		Pour J9